

L'« assistance sexuelle » pour les personnes en situation de handicap : NON au hold-up patriarcal !
Annie Ferrand

L'« assistance sexuelle » pour les personnes en situation de handicap : NON au hold-up patriarcal !

1- Pourquoi les personnes en situation de handicap n'auraient pas droit à une sexualité ?

Qui sont ces personnes libres dans leur sexualité dont parle JM Carré ?

Qu'est-ce qui incarne cette « liberté sexuelle » selon JM Carré ?

2- C'est un service à la personne, rien à voir avec la prostitution

La même philosophie

La même mise à profit du genre

Mêmes clients, même vision de la sexualité : même promesse

3- Pourquoi pas l'étendre à d'autres « handicaps » : les personnes psychiatisées ?

Le genre à la croisée des pouvoirs de l'institution

Un arrière fond d'inégalités.

4- Ne pas perdre les faibles acquis féministes

Ne pas dépolitiser les questions de travail, de sexualité et de violence.

Politiser la situation de handicap & la demande de sexualité.

Résumé :

✚ NON à une nième sexualité de consentement pour les « assistantes sexuelles » ! La sexualité sous contrainte ne doit plus être réaffirmée dans le droit ni encouragée dans les pratiques, mais au contraire elle doit être éradiquée. Nous devons nous battre pour que soit reconnue, par les pratiques individuelles et dans le droit, cette vérité simple :

Un geste sexuel non désiré est une agression ou un viol.

✚ NON aux recettes commerciales des sexistes ! La contrainte économique est la meilleure arme et la meilleure couverture des hommes : elle efface le viol commis contre la femme prostituée ou contre celle qui se tait pour garder sa place ou son logement, pour préserver le niveau de vie de ses enfants. Les hommes nous maintiennent plus pauvres qu'eux pour disposer de nous comme main d'œuvre ou défouloir sexuel. Nous devons rejeter toutes leurs stratégies. Nous devons aussi faire reconnaître cette vérité simple :

Payer pour une agression ou un viol n'efface ni le délit ni le crime.

✚ NON à une nième sexualité contractuelle ! Le contrat ne libère pas la sexualité des femmes mais libéralise leur désappropriation d'elles-mêmes. Il ne peut être un modèle d'émancipation ni pour les femmes en situation de handicap ni pour les « assistantes sexuelles ». Il nous faut rétablir cette évidence :

Le contrat, créé pour régler notre servitude, ne peut nous libérer.

✚ La mise au service des femmes par les hommes est déjà pratiquée à l'échelle mondiale, dans le travail et la sexualité. L'« assistance sexuelle », en associant travail et sexualité, propose de combiner les contraintes que les femmes subissent dans l'un et l'autre. Alors qu'il est urgent de lutter contre les violences sexuelles couvertes par le consentement et contre la division socio-sexuée du travail, on nous propose d'en faire un métier. Rappelons donc cette équation :

Si sexualité = continuum de violences sexistes & travail = division socio-sexuée du travail

Alors sexualité x travail ≠ liberté mais = asservissement

✚ NON aux thèses sexistes de « la différence » des sexes et de la sexualité !
NON aux offres marketing qui en découlent !

Il n'y a ni besoins naturels ni demandes naturellement différentes entre hommes et femmes. Seuls la hiérarchie entre eux et son cortège de violences (économiques, physiques, sexuelles, idéologiques) expliquent les différences observées. Réaffirmons donc cette équation simple :

Assurer aux hommes le droit d'utiliser autrui crée chez eux des exigences de propriétaire et de consommateur. Désigner des femmes pour les servir augmentera les violences contre nous toutes.

✚ Politiser le « handicap » mental, éliminer le sexisme dans la prise en charge, lutter contre le sexisme des symptômes, politiser la sexualité, éliminer les dispositifs sexistes de sexualité (prostitution, harcèlement, qui existent dans l'institution et à l'extérieur). Sans ces préalables, prétendre « libérer » la parole sur la sexualité ou libérer sexuellement les femmes d'une institution est un mensonge. Rappelons cette évidence :

La liberté ne peut advenir sur fond d'inégalité.

✚ Il est urgent d'éradiquer la servilité des femmes : en finir avec tout ce qui nous appauvrit, nous blesse et nous pousse à consentir à ce qui nous détruit.

La servilité n'exprime pas notre sexualité ou notre liberté
mais notre subordination.

1- Pourquoi les personnes en situation de handicap n'auraient pas droit à une sexualité ?

Le film « Sexe, amour & handicap » prétend porter la voix des personnes en situation de handicap qui revendiquent une libération de leur sexualité. JM Carré reprend cette vraie question et la repose sous un angle particulier :

Pourquoi leur refuser la « liberté sexuelle » à laquelle les autres ont droit ?

Deux questions alors :

- Une majorité de gens seraient donc « libres » sexuellement. De qui parle JM Carré ?
- Qu'est-ce qui incarne cette « liberté sexuelle » selon JM Carré ?

Qui sont ces personnes libres dans leur sexualité dont parle JM Carré ?

✓ Des 75.000 femmes par an qui sont violées, 1 toutes les 7 minutes ? De ces femmes, 1/10, qui vivent en situation de violence conjugale ? De ces mineures qui sont encore plus souvent maltraitées que les femmes adultes ?

✓ De ces femmes auxquelles aucune enquête n'a rendu justice car **la persécution sexiste qu'elles vivent n'est pas reconnue comme violence mais comme « sexualité »** : « l'insistance » du petit copain, la « lourdeur » du collègue, le « libertinage » du patron, la « drague » de l'inconnu, le « dérapage » de la « main baladeuse » ... **tous ces euphémismes qui effacent le harcèlement sexuel, l'agression et le viol**. D'autres expressions témoignent du caractère structurel, étendu et socialement organisé de la violence sexuelle : le « droit de cuissage », le « repos du guerrier » qu'assurent des industries du « divertissement » en temps de guerre comme en temps de paix (entre hommes)... autant de facettes de ce que Paola TABET a théorisé sous le concept d'expropriation de la sexualité des femmes (2001).

✓ **Même le degré 0 de la sexualité « normale » pour nous, quel est-il ?**

- Elle est réduite à ce qu'on appelle « **pénétration** ». **Ce mot, cette interprétation, interdit à toute femme d'être l'agent, le sujet de l'acte sexuel** - sinon à utiliser ses doigts pour sodomiser son partenaire. Pourquoi ne dit-on pas interpénétrer, ou, de manière gynocentré, envaginer ? Pour exprimer notre sexualité, nous sommes bien souvent obligées d'utiliser le passif : « je suis (faite) », ou la voix moyenne : « je me fais (faire) ». Cette passivation impliquée par les mots est le versant idéologique de l'étouffement de notre sexualité décrite par Paola TABET (*ibid.*). De même, tout ce qui n'est pas pénétration n'est que *préliminaires*. Or ils font partie de la sexualité des femmes. Pourquoi sont-ils plus longs pour nous ? Car nous devons neutraliser la misogynie des représentations sexuelles : *baiser, défoncer une salope*, ce message de la pornographie excite les hommes sans insulter leur dignité. Nous, nous devons choisir entre excitation et dignité humaine ; maintenir les deux impose des contorsions mentales épuisantes. Qualifier ce temps de facultatif met notre sexualité sous le sceau de la surprise, du forçage, du viol.

- Le désir chez les femmes a-t-il la même légitimité que celui d'un homme ? Non. **La sexualité des femmes est domestiquée, incarcérée dans la notion de consentement. Les dégâts de ces fers sont innombrables** : * Le consentement assigne **notre sexualité à un rôle secondaire**. Par exemple, les manuels d'éducation à la sexualité (Ferrand, 2010) décrivent longuement les manifestations du désir masculin mais expliquent la lubrification vaginale par les préliminaires : notre désir serait provoqué par l'action d'un autre. De même, le manque de lubrification n'arrête pas le rapport, mais l'impuissance l'empêche : le désir masculin est moteur du rapport sexuel. **Monsieur désire, madame suit : elle consent**.

* Bien souvent, **notre désir et notre excitation sont facultatifs**. Par exemple, des revues dites féminines nous incitent à simuler l'orgasme, pour écourter un rapport. Elles supposent donc que les lectrices n'ont pas les moyens de refuser à leur partenaire un rapport qu'elles ne désirent plus. Pourtant elles ne qualifient pas cela de viol mais de sexualité « libérée ». De même, nous vivons dans une société qui préfère produire des tonnes de gel lubrifiant plutôt qu'apprendre aux femmes à refuser une relation qui ne les excite pas et apprendre aux hommes à respecter ce refus. Imaginerait-on qu'un gel vasodilatateur soit systématiquement

distribué pour permettre aux femmes d'obtenir une pénétration, même quand l'homme n'est pas assez excité pour bander ? Non, **quand un homme n'est pas excité, il n'y a pas de rapport sexuel** (pourtant il pourrait utiliser ses doigts). **Au contraire, quand une femme n'est pas excitée, il y a du gel !** C'est une autorisation officielle délivrée aux hommes pour qu'ils continuent à ignorer les signes de refus des femmes. **Il s'agit de politiques coordonnées** : les manuels d'éducation incitent les femmes à nier leurs résistances. Pour cela, ils insistent sur l'origine mécanique ou inconsciente des douleurs ou de la sécheresse. Nul lien n'est établi avec l'absence de désir ni avec le comportement du partenaire : la faute à une biologie capricieuse et mystérieuse. Une solution technique : le gel.

* Parfois, nos désir, excitation et plaisir ne sont plus facultatifs mais simplement rayés de l'équation. **La sexualité devient alors le plaisir qu'éprouve un homme à utiliser une femme non désirante, qui n'éprouve ni excitation ni plaisir. C'est la définition du viol ? C'est aussi celle de la prostitution.** Or elle est couverte légalement par la notion de consentement. Consentir à des actes sexuels non désirés est légal, car le droit est patriarcal, mais cela cause des dégâts considérables, comme le montre Judith TRINQUART (2002). La prostitution relève du crime sexiste organisé, une forme actuelle et marchande du viol légal, comme le mariage l'a été jusqu'en 1992.

* **Par la pornographie, les hommes apprennent à trouver excitants la froideur, la brutalité et le sadisme misogynes.** Grâce à la prostitution, près de 20% d'entre eux (LEGARDINIER & BOUAMAMA, 2006) jouissent d'imposer par leur argent un rapport sexuel à une femme qui ne les désire pas - leurs camarades ou eux la traitent de « pute », dans le plus violent mépris. **Toutes ces formes de haine sont pourtant dites sexuelles.**

→ L'écrasante majorité des femmes ne connaît pas la liberté sexuelle dont parle JM Carré. Elles subissent un continuum de violences sexistes face auquel elles cèdent et massivement ne portent pas plainte. En outre, souvent, la « normalité » de l'agression suscite moins la révolte que la culpabilité. Des militants comme JM Carré interprètent ces silences de reddition ou de culpabilité comme la preuve d'une liberté déjà acquise.

→ Le double cadre du consentement et de l'argent suffit à la liberté que JM Carré laisse aux femmes. Sans surprise, il propose aux personnes en situation de handicap une sexualité basée sur le consentement et le paiement des « assistantes sexuelles ».

OR le système de l'argent & le consentement sont des cadres oppressifs, incompatibles avec l'autodétermination des femmes.

➤ **Le consentement est une notion patriarcale car céder n'est pas consentir** (Nicole Claude MATHIEU, 1985) et moins encore désirer. **Le silence des victimes n'exprime pas un consentement mais un refus sans légitimité sociale.** En outre, l'assentiment des opprimé-e-s à leur subordination ne plaide pas pour leur liberté ni pour une absence de violences, mais révèle l'efficacité des violences légitimes d'un pouvoir établi. Le consentement n'est qu'un mouchoir juridique jeté sur un "silence de mortes" (Patrizia ROMITO, 2006).

➤ L'argent est la raison pour laquelle les « assistantes sociales » consentent à une sexualité qu'elles ne désirent pas. Il n'est pas un moyen de libération, il est un symbole de leur servitude. D'un point de vue féministe, **un rapport sexuel non désiré est un viol.** L'argent ici efface un crime, lui donne la couverture légale du consentement. En fait, l'« assistance sexuelle », comme la prostitution, est une violence sexuelle.



NON à une nième sexualité de consentement pour les « assistantes sexuelles » ! La sexualité sous contrainte ne doit plus être réaffirmée dans le droit ni encouragée dans les pratiques, mais au contraire elle doit être éradiquée. Nous devons nous battre pour que soit reconnue, par les pratiques individuelles et dans le droit, cette vérité simple :

Un geste sexuel non désiré est une agression ou un viol.

Qu'est-ce qui incarne cette « liberté sexuelle » selon JM Carré ?

« Deuxième volet d'une trilogie sur la sexualité, ce film se situe dans la continuité directe des *Travailleu@s du sexe* qui traitait de la prostitution choisie et de la marchandisation du sexe », affirme-t-il. Le troisième volet en préparation aura pour titre : « Soumission / Domination ».

➤ **Prostitution, Pornographie, Sado-Masochisme** : nous voici en plein agenda du courant « sex-positiv », incarné entre autres par Wendy DELORME, pornographe SM (filmée par JM Carré pour son premier opus), Gayle RUBIN, défenseuse du SM, et Annie SPRINKLE, pour qui les femmes doivent trouver leur « Inner Whore » pour se libérer et accéder au « Sacred Slutism ». S'il restait des doutes sur le sexisme de JM Carré...

Les personnes en situation de handicap revendiquent une libération de leur sexualité hors du pouvoir institutionnel. Que propose JM Carré ? de voir ces personnes brimées dans leur sexualité en raison de leur handicap spécifique, donc nécessitant une offre spécifique : « l'assistance sexuelle ». *Votre répression sexuelle n'est pas affaire d'organisation sociale mais liée à vos particularités, au rejet qu'elles suscitent ... nous vous proposons une sexualité spéciale, ajustée à vos spécificités : une forme de soin délivrée par une thérapeute ... ah bien sûr elle sera commerciale.*

➤ **Dépolitisation, naturalisation de la répression de la sexualité et du handicap social** sous l'idée de « spécificités » de groupe, **proposition commerciale**, promotion d'une **sexualité spéciale**... ce programme a un air de déjà vu.

Il y a 40 ans, un autre groupe social discriminé et maltraité a revendiqué une « liberté sexuelle ». Les femmes. Il est frappant de voir que la réponse était déjà celle-là : « *Vous voulez être libres dans votre sexualité, mesdames ? Vous inquiétez pas, on va l'organiser. On va respecter votre handicap : infériorité, et vos spécificités : soumission, masochisme et indignité... ah bien sûr elle sera commerciale* ». Quand les opprimé-e-s parlent, il se peut que leurs oppresseurs les entendent. 1949 : *Le Deuxième sexe* ; réponse ? 1954 : *Histoire d'O* ... « *oui, oui, mesdames, on vous a bien entendues, vous réclamez la liberté pour vous soumettre en toute liberté et jouir de souffrir* ». 1963, Betty Friedan *The Feminine Mystique*, 1970, le MLF ; réponse ? 1972 : « *Gorge profonde* », qui a posé le cadre de la « libération sexuelle » réservée aux femmes : désirer ce que désirent les hommes, prendre plaisir malgré leur peur et leur dégoût, au-delà de leur douleur et au-delà de leur refus, jouir de leur humiliation (Andrea DWORKIN, 1981 ; Diana RUSSELL, 1998)¹. Nous voulions que cessent les violences, nous voulions décoloniser nos corps, nous voulions désirer et non plus consentir aux exigences d'un homme, nous voulions décider et non plus céder. Les hommes et le marché nous ont entendues et se sont précipités pour édicter la réponse officielle. Qu'a-t-on vu en lieu et place de notre liberté ? **Une réquisition virile et marchande de notre libération**, qui a nécessité l'abattage de millions de femmes et de fillettes. Le chiffre d'affaires mondial de la pornographie s'élève à près de 52 milliards d'euros (POULIN, 2007). Le marché des femmes et des fillettes à des fins de prostitution a une ampleur mondiale, profite des conflits armés, des catastrophes économiques, sociales et politiques pour détruire encore davantage les conditions de vie des femmes, prostituées ou non (Donna HUGHES ; Claudine LEGARDINIER, 2002).

JM Carré feint d'ignorer que la pornographie et la prostitution impliquent des violences colossales dont les plus opprimé-e-s (femmes, enfant, colonisé-e-s) paient le lourd tribut. Ces industries « du sexe » seraient synonymes de « liberté sexuelle » pour les femmes, sur le modèle de celle des hommes. Ceci est un mensonge sexiste car la prétendue « liberté »

¹ Ce film est exemplaire de la violence sexiste qui est à la base de cette prétendue « révolution sexuelle » : pour tourner ce film, l'actrice principale a été séquestrée, violée, prostituée et battue pendant 2 ans. Pour filmer les scènes de pénétration profonde insupportable pour elle, son mari proxénète réalisateur la menaçait d'une arme (cf. Catharine MACKINNON, 2005).

des hommes nécessite d'une part la traite mondialisée de femmes et de fillettes, et d'autre part l'étouffement de la sexualité de toutes les femmes (TABET, 2001).

➤ **Notre libération sexuelle nous a été volée, elle a été vendue par des hommes à d'autres en hommes en majorité, et elle a pris une ampleur industrielle.** L'industrialisation de notre libération sexuelle a non seulement sabordée celle-ci (Sheila JEFFREYS, 1991) mais elle l'a transformée en cauchemar pour les femmes :

- l'expansion sans précédent de l'esclavage des femmes et fillettes à des fins de prostitution
- la « pornographisation » de la culture,
- la « sexualisation précoce » des petites filles
- le hold-up sur l'éducation sexuelle des hommes par des industriels de la misogynie
- le hold-up sur l'éducation sexuelle des femmes par des professionnelles de la simulation
- le formatage du plaisir par l'industrie du « jouet » et de la lingerie qui médiatise encore le rapport des femmes à leur corps et les chosifie.

➔ La « liberté sexuelle » de JM Carré renvoie au matraquage sexiste des femmes imposé par des industriels : pornographie et prostitution. De fait, que propose-t-il en guise de « libération sexuelle » des personnes en situation de handicap ? une même organisation marchande de leur sexualité : « l'assistance sexuelle ».

➔ **OR la recette *Marché + libération sexuelle* a échoué pour les femmes**, et a même donné aux violences sexistes une légitimité et une ampleur considérables. **Pourquoi cette recette marcherait pour les personnes en situation de handicap ? Et comment pourrait-elle libérer les femmes en situation de handicap ?**



NON aux recettes commerciales des sexistes ! La contrainte économique est la meilleure arme et la meilleure couverture des hommes : elle efface le viol commis contre la femme prostituée, elle efface l'agression commise contre l'employée qui se tait pour garder sa place, contre la colocataire qui se tait pour garder son logement, contre l'épouse qui se tait pour préserver le niveau de vie de ses enfants, contre la femme qui, même détruite, n'aura pas les moyens d'une procédure. **Les hommes nous maintiennent plus pauvres qu'eux pour disposer de nous comme main d'œuvre ou défouloir sexuel. Nous devons rejeter toutes leurs stratégies. Nous devons aussi faire reconnaître cette vérité simple :**

Payer pour une agression ou un viol n'efface ni le délit ni le crime.

2- C'est un service à la personne, rien à voir avec la prostitution

La même philosophie

Loin d'une libération, on assiste à un durcissement de « l'expropriation de la sexualité des femmes » au bénéfice des hommes (TABET, 2001). C'est particulièrement visible dans l'expansion sans précédent des violences à des fins de prostitution et de pornographie. Dans ce contexte, « l'assistance sexuelle », présentée comme un généreux service à la personne, fournit **une vitrine rêvée pour les industries sexistes qui visent à dépénaliser le proxénétisme sur le modèle réglementariste**. Elle s'appuie sur les mêmes réflexes idéologiques.

* Tout d'abord, **les mêmes formules incantatoires** :

- *C'est un métier comme un autre / c'est une sexualité comme une autre, pour la femme aussi.*
- *C'est un travail social, voire féministe : il endigue les violences, surtout contre les femmes.*
- *C'est beaucoup de relationnel : les hommes se confient, une forme de thérapie.*
- *Ça n'implique que des individus, qui font des choix individuels : Rien à voir avec le pouvoir de l'argent ni avec le contexte social d'inégalités ou d'expansion de la marchandisation des femmes à des fins de prostitution ni avec le genre (hiérarchie homme/femme) ni avec la sexualité patriarcale (continuum de violences sexuelles). La seule question : est-ce que la femme l'a choisi, que pense-t-elle ?*

* Le **négationnisme** affiché par les promoteurs de l'assistance sexuelle est le même que ceux de la prostitution : peu importe les violences globales, sexuelles, économiques, idéologiques, selon eux, *les femmes sont libérées sexuellement*.

* Le modèle de liberté est le même : **le consentement est étoile du Nord dans une course à la liberté sans égalité**.

* Le modèle de démocratie est aussi le même : *si elles ne sont pas libérées, le contrat les y aidera*.

⇒ **La liberté est pensée sans l'égalité. Elle est basée sur le libéralisme contractualiste : la notion de « vie privée » et la négociation individuelle ont une place centrale.**

Marcel NUSS², fondateur et délégué aux relations extérieures de l'association Coordination Handicap et Autonomie : « *Cette activité n'irait pas au-delà de la masturbation ; l'essentiel reposant sur l'écoute, les massages, les caresses. Ce qui se passe ensuite dans une chambre entre deux personnes relève de l'intime et de leur libre choix. Ce n'est pas du ressort du législateur* »

Or la « **sphère privée** » est construite dans un patriarcat comme une **dérogation au droit commun** (C. DELPHY, 1995) pour préserver l'impunité des violences masculines jugées légitimes : exploitation sans limites des femmes et des enfants, viols, agressions, voire meurtre. **Une autre arnaque : le mythe de la négociation possible entre individus séparés par un front de lutte, par le mur d'une oppression** (entre patron et employé-e, entre parent et enfant, entre homme et femme, entre colon et colonisé-e-s). Dire qu'il s'en dégagera un accord « amiable » bénéficiant à chacun est le mensonge par lequel le néolibéralisme donne aux oppressions un visage démocratique. Carole PATEMAN (2010) a largement critiqué cette croyance proprement libérale dans les vertus du contrat. Elle montre que le contrat social repose sur le *contrat sexuel*, passé entre hommes. Il est un moyen pour eux de se garantir un libre accès au corps des femmes, de s'assurer leur disponibilité pour la sexualité ou le travail. De fait, **les contrats réels scellent l'enjeu du contrat sexuel qui est de faire des femmes la propriété des hommes** : cela a été historiquement le cas du contrat de mariage et

² Cf. n° 160 oct. Déc. 2006 de la revue Prostitution & société, "Handicap : accompagnement sexuel ou prostitution". Toutes les citations non issues du film viennent de ce numéro.

du « contrat »³ de prostitution. La notion de consentement masque ce rapport de pouvoir. Le principe de liberté du contractualisme suppose que l'individu a la propriété de son corps : or les femmes n'ont pas la propriété de leur corps à cause de l'appropriation domestique (Colette GUILLAUMIN, 1978), la sexualité imposée ou la maternité contrôlée. Ce principe prétendu démocratique est donc une imposture. Elle est intrinsèque aux pratiques historiques et contemporaines du contrat : **le contrat n'est pas un moyen de libération mais de réorganisation du patriarcat.**

⇒ Les femmes, « assistantes » et plus encore patientes, sont opprimées dans le rapport social avec les hommes, surtout dans et par la sexualité : elles n'ont pas du tout les mêmes moyens pour négocier. **Laisser une part de "l'assistance" à la négociation individuelle, cantonnée loin du législateur dans la "vie privée", ouvre à tous les abus. Si les prestations sont à la discrétion des "assistant-e-s", les pratiques de certain-e-s dégraderont les conditions de travail des autres : de plus en plus d'actes seront imposés aux femmes, assistantes ou non.**

*** La même conception du pouvoir : individuel, réversible et non genré.**

Le débat de l'« assistance sexuelle » évacue tout contexte. Au plan global : on fait comme si la sexualité pour les femmes n'était que plaisir et liberté, comme si le travail était affaire de « libre choix ». Or leur corvéabilité sur ces deux axes organise l'économie mondiale : elles sont déjà censées contracter pour consentir aux désirs des hommes ou les servir. Au plan local : on fait comme si les institutions étaient sans pouvoir autre que celui de réprimer la sexualité des patient-e-s. Un seul combat, promettant liberté et égalité : pourfendre l'hypocrisie en matière de sexualité. Les promoteurs de la libéralisation « sexuelle » actuelle ont cette même hypothèse « répressive » et ce même agenda politique. Mais ils amalgament deux situations opposées par un rapport social : si certains hommes souffrent d'une répression de leurs actes les plus déviantes (agression et viol étant largement impunis), toutes les femmes vivent une persécution qui étouffe leur sexualité et leur impose celle des hommes. **Il n'y a aucune commune mesure entre l'expérience des femmes et celle des hommes en matière de sexualité.** Un exemple suffit : les hommes interviewés par JM Carré considèrent que leur refuser l'accès à des femmes, c'est réprimer leur sexualité ; alors que pas une seule femme ne dénonce une des innombrables violences qu'elle ou d'autres subissent au nom de la sexualité des hommes (extorsion de consentement, harcèlement verbal & physique, pornographisation de leur lieu de vie, agression, viol). Pour les hommes, la sexualité est d'abord plaisir et autodétermination ; ils ne consentent pas à des propositions mais agissent sur une femme, qui est désirante, seulement consentante (pour les hommes, la prostitution est une forme de sexualité) voire ni l'un ni l'autre (ils considèrent que le viol est sexuel). Pour les femmes, la sexualité c'est : éviter l'agression, consentir, et parfois accepter des actes non désirés (simuler un orgasme, se taire ou demander à ce que ça passe vite). Une politique sexuelle qui ne part pas de ce constat féministe ne peut que reconduire les recettes dominantes.



NON à une nième sexualité contractuelle ! Le contrat ne libère pas la sexualité des femmes mais libéralise leur désappropriation d'elles-mêmes. Il ne peut être un modèle d'émancipation ni pour les femmes en situation de handicap ni pour les « assistantes sexuelles ». Il nous faut rétablir cette évidence :

Le contrat, créé pour réglementer notre servitude, ne peut nous libérer.

³ Parler de contrat dans la prostitution implique que les femmes prostituées puissent le produire pour prouver un préjudice ou le dénoncer. Or ce n'est pas le cas : près de 90% des « contractantes » voudraient sortir de la prostitution et pratiquement aucune ne peut porter plainte pour viol contre un client.

La même mise à profit du genre

* M. NUSS est très clair dans son rapport : « *pour des raisons culturelles, ce sont essentiellement des femmes qui pratiquent pour le moment l'accompagnement à la vie sexuelle.* » « *En majorité, nous entendons les demandes d'hommes souhaitant l'assistance de femmes* », explique la présidente de Sexualité et Handicaps pluriels, Catherine AGTHE. Bernadette SOULIER, sexologue à l'Association des Paralysés de France, renchérit : « *Il y a plus de demandes d'hommes.* »

➤ Les promoteurs de l'« assistance sexuelle » reconnaissent qu'il existe une division du travail dans la filière et une relative unilatéralité de la demande. **Une majorité de femmes travaillent au service du plaisir d'une majorité d'hommes. Est-ce un hasard si cette hiérarchie correspond trait pour trait à celle qui existe dans les industries sexistes ?**

* **Les mêmes compétences de base : « se donner » de manière pro ...comme une femme**

- Dans le film de JM Carré, Sheila Warembourg, sexologue, admire le fait de : « *se donner de cette manière-là, donner de son corps, donner de sa sensualité, sachant que ces assistants sexuels ont des conjoints, des enfants, ils se donnent autrement et ailleurs* » (41'44). Plus loin, elle explique que les femmes prostituées qui s'inscrivent aux formations veulent donner plus de profondeur à leur métier, « *plus de corps, de cœur, plus d'attachement* », « *des passes qui durent 10-15 minutes, ça leur suffit pas* », « *elles sentent qu'elles ont autre chose à offrir, [...] elles ont la capacité de faire un plus grand don de soi tout en restant très professionnelles, quelle chance d'avoir cette capacité [...] cette humanité en plus* » (59'36).

⇒ L'expropriation de la sexualité des femmes prostituées (Paola TABEL, 2001) ou leur colonisation physique (Andrea DWORKIN, 1987) devient un acte humaniste de « don de soi ». Là où Judith TRINQUART (2001) voit une décorporalisation, une dissociation liée aux violences graves et répétées, la sexologue voit une capacité naturelle des femmes prostituées à **se donner sans y être. C'est ce que la sexologue appelle « être professionnel ».**

⇒ L'idée de « don », agitée aussi par les pro-prostitutions, prétend donner une humanité à ce qui déshumanise la relation (échange d'argent) et déshumanise les femmes (étouffement de leur subjectivité) et maquille complètement la violence intrinsèque à la prostitution.

⇒ **La dissociation est une séquelle d'une sexualité non désirée, subie de manière répétée. Or ici, elle devient une compétence professionnelle.**

- Marcel NUSS, interrogé par le NID (*ibid.*) : « [...] du côté des accompagnants [...] contrairement à ce que l'on pourrait penser, il y a plus de candidats hommes que femmes. [...] Pour moi, c'est le signe que les hommes commencent à laisser parler **leur féminité, leur capacité à donner.** ».

⇒ Colette GUILLAUMIN (1978) a démontré que l'oppression des femmes reposait sur une relation particulière, commune à l'esclavage : l'appropriation. Du point de vue dominant, en effet, les femmes « (se) donnent », sans qu'il y ait arnaque ni violence. Mais d'un point de vue objectif, elles sont « données » ou vendues entre hommes, elles cèdent leur force de travail ou leur utilisation sexuelle. M. NUSS naturalise les divers niveaux d'expropriation en invoquant la bien génèreuse « féminité ».

⇒ **La désappropriation de soi est une séquelle de l'oppression sexiste. Or ici, elle devient une compétence professionnelle.**

* **Les mêmes réflexes d'opprimées dans la négociation.** Dans le film, pour couper court aux rumeurs de prostitution, une assistante sexuelle dit ne plus faire payer ses prestations. Face à l'association qui veut la payer quand même, elle dit « *ben invite moi au resto, on fait un troque* » (57 minutes 04)

L'« assistance sexuelle » pour les personnes en situation de handicap : NON au hold-up patriarcal !

Annie Ferrand

➤ L'argent ici peut être « sale », comme dans la prostitution. Ce sentiment de souillure n'est pas soluble dans les euphémismes (dire *assistance* au lieu de *prostitution*) car c'est la face idéologique d'un mécanisme du patriarcat. Celui-ci paupérise les femmes et les contraint à céder leur corps pour le travail sans limites et l'exploitation sexuelle. Quand elles en retirent de l'argent, elles sont persécutées, surtout par le stigmate de « pute », pour qu'elles renoncent à le garder. Dans l'économie patriarcale, l'argent ne doit pas leur revenir, il circule entre hommes même si elles produisent la richesse. Le stigmate poursuit les « assistantes sexuelles » et risque d'avoir le même effet que sur les femmes prostituées : les pousser à refuser ou à dilapider leur argent au lieu d'en vivre.

Une autre assistante sexuelle : « *ce serait presque cruel de lui refuser ça, ce serait encore une fois le discriminer, [je ne fais pas ça parce qu'il est handicapé ? non...]* » (60'60)

➤ Refuser serait discriminer, exercer une nouvelle violence contre une personne vulnérable ? Or ne rien refuser est déjà une obligation féminine et un devoir tacite des femmes prostituées. Féminité, stigmate de « pute », devoir thérapeutique et principe de non-discrimination s'ajoutent pour limiter les marges de refus des « assistantes ».

✚ La mise au service des femmes par les hommes est déjà pratiquée à l'échelle mondiale, dans le travail et la sexualité. L'« assistance sexuelle », en associant travail et sexualité, propose de combiner les contraintes que les femmes subissent dans l'un et l'autre. **Alors qu'il est urgent de lutter contre les violences sexuelles couvertes par le consentement et contre la division socio-sexuée du travail, on nous propose d'en faire un métier.** Rappelons donc cette équation :

**Si sexualité = continuum de violences sexistes & travail = division socio-sexuée du travail
Alors sexualité x travail ne mène pas à la liberté mais à l'asservissement**

Mêmes clients, même vision de la sexualité : même promesse.

* Dès le début du film, JM CARRÉ annonce l'enjeu de la mobilisation pour l'« assistance sexuelle » en France : « *la loi très coercitive en matière de prostitution a contraint les personnes en situation de handicap à se battre pour faire reconnaître leur droit de vivre leur sexualité comme tout autre citoyen* » (4 minutes 37). **Son réquisitoire s'inscrit dans l'agenda des réglementaristes : faire bouger les lignes du droit en matière de proxénétisme.**

Marcel NUSS ne cache pas les liens qui existent entre les industries sexistes et l'engouement pour « l'assistance sexuelle » : « *La demande est récurrente et très importante. Elle est montée depuis quelques années en raison de l'évolution des mentalités. Etant donné les films pornos que visionnent les personnes handicapées dans les établissements, le sexe qui s'étale partout, comment leur refuser ce qui est promis à tous ?* ». Il faut agir car, selon lui : « *En attendant, certains handicapés s'endettent pour se payer une call girl.* » La présidente de Sexualité et Handicap pluriels, Catherine AGTHE, affirme qu'il s'agit de répondre « *aux besoins* » de personnes « *défavorisées sur le marché courant du sexe par rapport aux clients et clientes non handicapés* » ; des personnes qui « *ne s'expriment pas toujours de manière compréhensible et ne parviennent pas forcément à s'affirmer dans le milieu de la prostitution* ».

➤ La libération sexuelle des personnes en situation de handicap se ferait donc sous la pression de la pornographie et en complément du recours à la prostitution ? **Aucune critique de la suprématie masculine incarnée par ces industries sexistes : au contraire, il s'agit d'élargir la diversité de leur offre, ouvrir une niche commerciale.**

➤ **Outre les postulats idéologiques, l'« assistance sexuelle » partage avec les industries sexistes les mêmes ... « clients ».** Mais comme pour la prostitution, ses promoteurs lui donnent un vernis démocratique en disant que les femmes aussi y auront accès au nom de leur « liberté sexuelle ». Une liberté pourtant qui implique la destruction de celle d'autres femmes, « assistantes » et prostituées.

* Bernadette Soulier : « *Il y a plus de demandes d'hommes. Evidemment, c'est moins évident pour les femmes, elles peuvent plus facilement se faire abuser, agresser. Mais s'il s'agit de délivrer de la tendresse, de l'affection, de la douceur, ça plaît aux femmes.* ».

➤ **Il existerait une différence naturelle des demandes liée au risque naturel d'être agressée pour les femmes, et à des "besoins" sexuels évidents chez les hommes.** D'où vient ce fatalisme ? **Du naturalisme hérité des thèses sexistes de la sexologie.**

Selon Catherine AGTHE dans le film, le pénis fait « *tout seul le piquet* » : « *il y a là une connaissance naturelle, qui vient d'emblée[...] les filles n'ont pas la connaissance naturelle, aussi facilement, que les garçons parce que leur sexe est à l'intérieur, leur sexe est plus protégé, leur sexe ne se manifeste pas de la même manière, sur le glissement d'un tissu, une petite stimulation de main, ne réagit pas aussi rapidement [tout cela à des répercussions immédiates dans le champ du handicap] : on a moins de connaissances, moins l'occasion d'apprendre et d'expérimenter, donc les filles et les femmes avec un handicap sont tenues plus à l'écart* » (11'40).

➤ Freud l'a déjà asséné aux contestataires : *L'anatomie, c'est le destin ! C'est bien connu, un sexe saillant promet une sexualité évidente, un accès direct à la masturbation, des besoins incontestables et irrévocables... alors que leur sexe voue les femmes à une sexualité silencieuse, des besoins timides, et mène à l'exclusion et la ségrégation sociale !* (Rappelons à la sexologue que la majorité des organes sexuels des femmes sont « à l'extérieur »).

➤ **Le naturalisme sévit à tous les niveaux et efface le caractère politique des violences :**

+ négation du sexe des femmes (prétendu invisible, intérieur, « protégé » donc fragile)

+ expropriation de leur sexualité (dite mystérieuse, poussive, en retrait, moins évidente)

+ réquisition virile des savoirs, en particulier sur l'anatomie et la sexualité

+ ségrégation de l'espace social et monopole viril des lieux de socialisation

⇒ On voit ici se déployer le sexisme de l'idée de « marque naturelle » au sens de Colette GUILLUAMIN (1992 : 183) : « *La marque naturelle est supposée être la CAUSE intrinsèque de la place qu'occupe un groupe dans les rapports sociaux* ».

Sheila Warembourg, sexologue (26^{ème} minute) : « *j'ai des coups de fils de femmes qui se trouvent à masturber leur fils car il ne sait pas le faire tout seul* » ; « *c'est pas possible comme ils sont énervés car ils n'arrivent pas à éjaculer tout seuls* ». « *Pour éviter que des mamans fassent ce genre de choses, je préfères qu'il y ait des assistants sexuels* ». Un psychologue (25^{ème} minute) accompagnant sexuel donne l'exemple d'une femme qui « *au moment des toilettes avait des cris, tout le monde savait que c'était des orgasmes, ça mettait mal à l'aise tout le monde* ». Il analyse : « *les femmes aussi sont avec leurs attentes, leur excitation qui peut se présenter... parce que les corps sont traversés par ces mouvements de vie, c'est beau, c'est ça qui fait vivre.* »

Un tissu caressant qui excite, un homme excité qui ne désire qu'une main, la sienne, celle de sa mère ou celle d'une assistante de manière interchangeable ; des flux de vie qui traversent le corps ; un sexe "caché" voué à une sexualité étouffée et censurée, trop "intérieur" pour pousser vers la connaissance ou "l'extérieur" ... Ces poncifs sexistes reposent sur **une vision dépolitisée, naturaliste et mécaniciste de la sexualité.**

= **La sexualité serait un fait du corps, non de la relation. Mais un fait de corps ... naturellement différents. Hommes et femmes seraient naturellement « inégaux » face à la « sexualité » d'assistance : risque d'agression contre elles, plaisir pour eux.**

- **Loin d'être politisée, la vulnérabilité des femmes est naturalisée. Loin d'être combattue, elle est maintenue** par la réponse capitaliste : à *besoins différents, offres différentes*. Les "différences" observées ne sont pas des indices d'inégalité mais des critères marketing.
- **Cette vision mécaniciste reconduit le « technicisme » des clients-prostitueurs** : ils prétendent qu'il est possible de ressentir désir, excitation et orgasme en dehors des enjeux relationnels. Or ils n'auraient ni excitation ni orgasme si l'acte prétendu mécanique n'impliquait pas la contrainte économique : celle-ci alimente le mépris misogyne et réalise le désir d'effacer toute subjectivité d'une femme (désir ou dignité).

La conception naturaliste & mécaniciste interdit de politiser la sexualité et les violences.

⇒ **Nul besoin d'enquêter sur les violences sexuelles ni dans les institutions ni dans la vie des femmes en situation de handicap, il suffit de « diversifier » l'offre** : sexualité de plaisir pour les hommes, affectivité pour les femmes - sinon, sexualité « à risque ».

⇒ **Nul besoin de relations, basée sur la réciprocité de l'échange** (sentiment contre sentiment, sexualité contre sexualité) : il suffit de répondre **de manière mécaniciste : proposer l'assistance d'une professionnelle de la « technique » sexuelle. La vision non relationnelle de la sexualité mène à une réponse sur le modèle de la prostitution** : fournir des « actes » tarifés dans une relation asymétrique (désir vs consentement) qui mime un échange (sexualité contre argent) mais sans l'aspect relationnel, pourtant indispensable. Nulle réciprocité des désirs ni des intérêts (mais intérêt narcissique vs altruiste, sexuel vs vénal) entre deux personnes ayant statut de sujet l'une pour l'autre (mais sujet vs anonyme interchangeable).

Dans le film, une animation (70'06) montre une silhouette d'homme en fauteuil (comme sur un panneau routier) et une femme, à genoux dans un mouvement mécanique, fait une pipe et ce sous-titre : « **blowjob accessible** » (fellation à la portée de tous, facile à trouver) !

⇒ **La promesse faite aux hommes : une femme pour vous servir, à genoux comme toujours.**

⇒ **Qu'apprennent les hommes dans une institution qui fournit des prestations sexuelles tarifées ?** a) la sexualité d'une femme peut faire l'objet d'une "prestation", peu importe son désir b) cette "prestation" a le même statut institutionnel que les autres services thérapeutiques c) cette « sexualité » sur demande correspond à l'offre prostitutionnelle, et d'ailleurs ses promoteurs disent qu'elle la remplace pour ceux qui ne peuvent en bénéficier. Que peuvent en conclure les hommes, patients et professionnels ? Quels effets aura cette conclusion sur leur comportement, sachant que le harcèlement, l'extorsion de service et l'insulte sexiste sont déjà pandémiques ? Les hommes assimilent facilement les femmes à des « putes », et les patients, profitant de la disponibilité liée à la relation de soin, harcèlent les infirmières, les aides soignantes, les kinésithérapeutes en les « putifiant ». L'AS ne sera qu'une soignante de plus à « putifier » ; en plus elle est là pour répondre favorablement à leur harcèlement.

⇒ **L'« assistance sexuelle » s'inscrit dans un continuum de sexualité sexiste, dont aucune assistante ne pourra éviter la violence. Elle va tirer vers le bas les conditions de travail des soignantes, et menacer encore plus l'intégrité sexuelle de toutes les femmes de l'institution.**

Dans leur ouvrage, Catherine AGTHE et Françoise VATRE soulignent que « *les attentes féminines, bien qu'évidentes, restent plus souvent muettes et prennent la voie de la dépression.* » En revanche, « *les manifestations sexuelles [des hommes] dérangent parce que s'ils ne sont pas satisfaits, elles tourment en actes violents, à l'égard d'autrui ou de soi-même. Ces comportements insupportables pour des tiers poussent à chercher urgemment des réponses.* »

L'« assistance sexuelle » pour les personnes en situation de handicap : NON au hold-up patriarcal !

Annie Ferrand

- Tenir aux hommes la promesse que leur fait la pornographie (qui est : consommer de « la salope ») ; accéder à leurs exigences pour éviter leur violence (contre les patientes ? les soignantes ?) ; pour cela, dépêcher d'autres femmes au service de leurs prétendus « besoins ». Mais ignorer par quelles violences et pourquoi le désir des femmes est réduit au silence. Occulter les raisons de la prévalence de la dépression chez les femmes... voilà qui rend à « l'assistance sexuelle » son vrai visage de projet patriarcal.



NON aux thèses sexistes de « la différence » des sexes et de la sexualité !

NON aux offres marketing qui en découlent !

Il n'y a ni besoins naturels ni demandes naturellement différentes entre hommes et femmes. Seuls la hiérarchie entre eux et son cortège de violences (économiques, physiques, sexuelles, idéologiques) expliquent les différences observées. Réaffirmons donc cette équation simple :

Assurer aux hommes le droit d'utiliser autrui crée chez eux des exigences de propriétaire et de consommateur. Désigner des femmes pour les servir augmentera les violences contre nous toutes.

3- Pourquoi pas l'étendre à d'autres « handicaps » : les personnes psychiatisées ?

Le genre à la croisée des pouvoirs de l'institution

L'institution psychiatrique est connue pour être un **lieu de pouvoir**. Cette conscience politique a porté des projets dans les années 60, mais elle a essuyé le backlash néolibéral. **L'enfermement et l'aliénation sociale étaient alors dénoncés comme des causes de la souffrance psychique**. L'aliénation sociale établie à deux niveaux : au niveau institutionnel, le pouvoir médical s'appuie sur les rapports sociaux extérieurs ; au niveau individuel, patient-e-s et soignant-e-s développent des défenses face aux violences institutionnelles, symptômes qui s'ancrent dans l'idéologie. La nocivité de l'institution est alors évidente. Jean OURY dénonce la *pathoplastie* et appelle à traiter l'institution avant de prétendre soigner les patient-e-s. L'asepsie nécessite l'analyse permanente des violences institutionnelles à partir d'une grille de lecture politique. Presque tous les axes du pouvoir (sauf le sexisme) sont analysés : capitalisme, colonialisme, fascismes bourgeois, contrôle des enfants.

⇒ Le « handicap » n'est pas une donnée brute, naturelle : les oppressions sont pathogènes durant la construction psychique des opprimé-e-s, au quotidien et pendant leur enfermement psychiatrique. Décontextualiser le « handicap » mène à :

- chosifier la personne psychiatisée, lui attribuer des caractéristiques naturelles pour justifier son exclusion et les violences institutionnelles qu'elle subit ;
- proposer des thérapeutiques pathogènes, adossées aux mécanismes oppressifs qui l'ont déjà rendue malade.

⇒ Nier l'aliénation sociale renforce la violence contre les opprimé-e-s, étouffe leur souffrance et leur devenir dans des stigmates savants : « fou », « hystérique », et leur cortège d'épithètes : incapable, furieux, simulatrice, déraisonnable, irrationnel, débile ...

- ➔ **Quid du sexisme**, central dans la sexualité servile et la construction sociale du « handicap » ? **Isoler le débat sur « l'assistance sexuelle » du sexisme rend impossible tout débat réaliste car le sexisme est en amont et en aval du « handicap » psychique.**

✓ **l'incidence des violences sexuelles (précoces & institutionnelles) sur la pathologie n'a jamais été documentée, or elle est probablement considérable.** Les psychologues pensent que la psychose a une étiologie psychique. Ce préjugé les empêche d'accepter la réalité qu'affrontent les associations de femmes victimes ou de protection de l'enfance :

- a) les violences sexuelles précoces et banalisées provoquent des troubles psychiques graves;
- b) les violences par le conjoint détruisent le socle de la conscience et de la personnalité (déréalisation, dépersonnalisation, persécution, dissociation, anesthésie, etc.). Elles poussent les femmes au désespoir : suicide, autodestruction. Elles sont parfois liées à la perversion du conjoint qui les drogue ou les prostitue. Errance, suicide, toxicomanie, troubles de la conscience... tout ceci peut mener la victime en psychiatrie. Aucune enquête n'est faite sur le conjoint, même quand les symptômes ou les dires de la patiente sont inquiétants. Si cette violence est indéniable, les équipes soignantes multiplient les euphémismes : les « tensions » s'expliquent par une « dynamique de couple » où madame provoque monsieur qui est dépassé. De plus, nombres de femmes sont psychiatisées alors même que le conjoint violent occupe le logement et récupère leurs biens. Le maintien de l'hospitalisation est au mieux une mesure improvisée de protection au pire elle trahit l'adhésion de l'équipe aux « analyses » du conjoint qui sait jouer « l'alliance thérapeutique » avec les experts contre sa femme.
- c) les carences graves et précoces peuvent provoquer des défenses autistiques et psychotiques qui, une fois sédimentées, constituent des tableaux psychiatriques.
- d) les carences, les violences et les agressions sexuelles répétées sont à l'origine de nombre de débilés.
- e) les violences sexuelles dans l'institution aggravent les tableaux cliniques. L'équipe soignante n'est pas capable d'aseptiser l'institution en matière de violences sexistes. Le harcèlement sexuel par les patients est une réalité. Ils agressent patientes et soignantes. Rien d'impulsif dans ce comportement : la hiérarchie sexiste de l'institution agit comme une autorisation tacite. Sans compter le harcèlement sexuel par les professionnels. Ce harcèlement généralisé est parfois justifié par le soin : comme pour les enfants, l'identification aux rôles sexués est censée « structurer » les patient-e-s. De fait, on justifie ainsi l'embauche privilégiée des hommes ou on « sexualise » les stagiaires. On est à l'opposé d'une critique de l'aliénation sociale.

⇒ **Les conséquences des traumatismes répétés et précoces restent, comme leur cause, dans l'ombre. L'étiologie politique (violences parentales et sexistes) des troubles mentaux n'est pas documentée de manière systématique. L'hypothèse politique n'a aucune légitimité aux yeux des « experts » (psychiatrie, police, justice). Tant que cette politisation du « handicap » mental ne sera pas faite, les victimes se heurteront à la « conspiration des oreilles bouchées » (titre d'un documentaire de Carole ROUSSOPOULOS) qui protège les coupables de violences politiques. Elles ne trouveront pas de soignant-e-s pour les entendre ni les croire ni les aider par les techniques issues de l'écoute des femmes et des enfants (CASALIS & MORBOIS, 2002; Muriel SLAMONA ; Swan NGUYEN, 2011 ; Françoise SIRONI, 1999 ; Alice MILLER, 1986). En parallèle, les soignantes sont laissées à la violence sexiste des patients et des professionnels. Il est inacceptable de prétendre offrir aux patientes le "droit à une vie intime", le "droit à une sexualité", quand l'institution étouffe la parole des victimes.**

⇒ **De plus, l'« assistance sexuelle » reconduit la hiérarchie d'une agression sexuelle : une femme non désirante obéit aux désirs d'un homme. Combien de patientes y verront la répétition de leur propre traumatisme ou de celui de leur mère ? Comment prétendre que cela puisse être thérapeutique ?**

✓ **Le genre, comme tous les éléments idéologiques, fait "flamber" les personnes fragiles psychiquement.** Celles dont le moi ne peut synthétiser les angoisses et les incohérences du quotidien tirent les grosses ficelles de l'espace social pour forger un moi cicatriciel. Ces ficelles sont les clichés oppressifs, car ils sont les poutres apparentes de l'idéologie et les axes de cohérence de la réalité sociale. Depuis le psychiatre Clérambault, on peut dire que les psychotiques « délirent avec le social » : elles-ils recourent aux sens collectifs pour se soigner partiellement : elles-ils rétablissent une cohérence du monde et expliquent leur propre

existence. S'adossant au sexisme, les hommes se soignent en systématisant les idées misogynes ou en recourant au sadisme ou au harcèlement. De fait, ils reconstruisent un monde où agir sur autrui (en sadisant) et un sujet en rémission (Jésus, Dieu ou le centre de leur récit délirant). Mais les femmes, tentant aussi de se réincarner en s'appropriant les discours sociaux, se retrouvent objet de leur monde : déchet, déchue, putain éternelle, etc. Le sexisme a même un effet plus destructeur : il leur interdit de construire ce « sujet » cicatriciel. C'est ainsi que l'on voit beaucoup plus d'hommes au moi fort (paranoïaque, pervers) et des femmes au moi dissocié (schizophrénie, « psychose hystérique »). On voit aussi une « cicatrization » sur le mode pervers agressif chez les hommes psychotiques alors que chez les femmes on voit plutôt une chosification de soi (passivité, hypersexualisation).

⇒ Rien dans les manuels de psychiatrie ou de psychologie n'indique comment neutraliser ce facteur politique dans la prise en charge thérapeutique. Mieux : les rôles sexués et sexuels sont considérés comme stabilisants, "structurants". Or cette stabilisation se fait au détriment des femmes (patientes dissociées ou agressées par les patients en rémission, soignantes agressées ou « malades » du sexisme de l'institution). **Loin de proposer une sortie de cette impasse thérapeutique et politique, l'« assistance sexuelle » tire les grosses ficelles du sexisme : la putain, le droit sexuel du roi, la soignante sexy, l'institution bordel, le chef et son harem d'employées.** Combien de patientes y verront l'incarnation de leur chosification ? Cela renforcera la haine d'elles-mêmes que déverse leur surmoi délirant ou hallucinatoire. Elles saisiront cette identification d'autant mieux qu'elles n'auront pas les moyens psychiques de se stabiliser. Comment proposer « Putain » à l'identification et prétendre que c'est thérapeutique ? Quel effet peut avoir l'« assistance » sur des patients qui confondent subjectivité et égocentrisme pathologique (délire, perversion, mélancolie, PHC, autisme) sachant que l'« assistante » sera désignée par tous comme étant « à eux », « pour eux » ? On ne peut prétendre « ouvrir la parole sur la sexualité » dans l'institution quand le dispositif proposé rend légitimes les violences quotidiennes des patients et des soignants (harcèlement sexuel, subordination des femmes, etc.).

✓ la sexualité dans un patriarcat est construite comme **invasion** du corps des femmes (on dit "pénétration") comme **passivation** des femmes (on dit "je pénètre une femme / je suis pénétrée par un autre"), **destruction de l'intégrité** de la femme (je l'ai défoncée) et comme ultime **préjudice** contre une femme (cf. toutes les métaphores sexuelles de la domination économique : "je l'ai eu/baisé/niqué"...). **Or tous ces thèmes se retrouvent dans les grandes souffrances psychiques** (syndrome d'automatisme mental, paranoïa, schizophrénie, phobie, la prétendue "hystérie" - qui en fait du SSPT).

⇒ Il est inconcevable de proposer, pour guérir les femmes :

a) un dispositif qui chosifie d'autres femmes (« assistantes » et femmes prostituées)

b) un traitement par la "sexualité" alors même qu'elle a cette signification patriarcale.

⇒ Là encore, **les promoteurs de « l'assistance sexuelle » ne pensent qu'aux hommes** : seulement de leur point de vue la sexualité & la chosification sexuelle consolident un moi écorché et rassemblent un corps déstructuré.

⇒ **On voit apparaître dans la demande d'« assistance sexuelle » un enjeu de classe des hommes** : pour traiter des hommes au narcissisme fragile, certains réclament pour eux d'avoir accès sexuel à des femmes. **Au nom du handicap, il s'agit de maintenir un droit incontestable : construire, consolider, hypertrophier le moi viril en pompant, écrasant, détruisant celui d'une femme** (Andrea DWORKIN, « Le pouvoir », NQF n°25/3). Il est vrai que la sexualité est le moyen privilégié pour créer ce « sujet » : chosifier une femme, un être défini par la passivité ; se hisser à la dignité du sujet face à « un objet à prendre » ; gonfler son moi de puissance face à un être éternellement impuissant. Quand cet enjeu « sexuel » est porté par un dispositif aussi sexiste que l'« assistance sexuelle », la construction d'un moi dominant peut en effet être fulgurante. Pas étonnant que certains hommes militent pour ça.

Un arrière fond d'inégalités.

- ➔ **Les postulats naturalistes des pro-assistance nient le caractère politique des relations de care dans l'institution et la famille. Or ces relations sont nocives car elles reposent sur plusieurs oppressions.**
 - ✓ **nocivité de la hiérarchie parents/enfants** qui exproprient les enfants de leur corps et de leur subjectivité, de leur intégrité, de leur individualité. L'exemple de la mère qui masturbe son fils est qualifiable d'agression sexuelle par adulte ayant autorité si l'enfant est mineur.
 - ✓ **nocivité de la hiérarchie hommes/femmes** vouant les femmes à prendre en charge matériellement les individus invalides (enfants, malades & personnes âgées) et les hommes valides du groupe (père, frère, mari, beau-frère, fils, petit-fils). L'expansion du secteur du « care » et le cantonnement des femmes dans certains emplois n'est qu'une reprise en main néolibérale de l'économie patriarcale.
 - ✓ **nocivité de la relation de care mère/enfant imposée par le désengagement de l'état face aux personnes souffrantes.** Cette relation instaure une forme d'aliénation à double sens dans un huis clos domestique oppressif : la personne soignée est chosifiée ; elle perd les limites entre soins et intrusion ; en parallèle, la mère est instrumentalisée, elle perd les limites entre sollicitude et sacrifice. Ce genre de situation provoque des défenses toxiques chez les personnes : chez la personne soignée, sadisme et/ou auto-chosification (interprété comme masochisme). Chez la mère, sadisme et/ou sacrifice & auto-destruction. Cette nocivité est renforcée contre la mère si l'enfant soigné est un garçon, contre l'enfant si c'est une fille.
 - ✓ **nocivité de la hiérarchie professionnels/patient-e.** Les expropriations sont nombreuses : au plan du lieu de vie, des droits parfois, l'intrusion physique, le contrôle, le monopole savant du savoir qui les concerne, le mépris, parfois les violences. Cette nocivité se mêle au sexisme. La corvéabilité et la sexualisation des femmes sont deux armes institutionnelles. De fait, on observe diverses formes plus ou moins légales de chosification (harcèlement sexuel, agression etc.). A la base de ces violences, il y a l'érotisation des relations de soin : une confusion (liée au sexisme) entre soin et accessibilité sexuelle. Ce « dérapage » détruit les conditions de travail des soignantes et les conditions de vie des patientes. La sexualisation des relations de soin a des effets nocifs sur les patient-e-s : elle mêle l'excitation aux défenses que développe la-le patient-e face à la violence institutionnelle. Elle crée des symptômes genrés. Chosification des femmes & Chosification institutionnelle mènent nombre de patients hommes à développer sadisme et agressivité érotisés : harcèlement des soignantes, insultes ou agressivité misogyne envers les patientes, persécution de certaines femmes plus vulnérables (la défense devient agression). Les femmes, détruites par les deux chosifications, développent plutôt des symptômes victimisants : s'hypersexualiser, se laisser faire ou maltraiter, enclencher chez les soignant-e-s une angoisse qui provoque des intrusions (soins inutiles, contrôle voire maltraitance).
- Loin de lutter contre ces hiérarchies pathogènes, **les pro-assistance proposent de renforcer :**
 - ✓ **Hiérarchie homme/femme** en organisant de manière marchande la sexualité + en maintenant la division socio-sexuée du travail : les femmes au service thérapeutique et sexuel des invalides et des hommes du groupe + en maintenant le désengagement de l'état face à la charge matérielle des personnes en situation de handicap.
 - ✓ **Chosification liée aux soins** : un-e spécialiste de plus autour de la personne en situation de handicap + confusion renforcée entre soins et érotisme.
- ➔ **consentement éclairé, condition de vie et condition de travail : une régression générale.**
 - ✓ Accèdera-t-on aux demandes des patients dont la pathologie est cristallisée sur le sexisme ? Ils seront les premiers à demander l'« assistance ».
 - ✓ Quid des patients violents ? Le refus de l'assistante serait assimilé à un refus de soins. L'agression sera impossible à dénoncer car l'agressivité est la raison pour laquelle le patient

est traité. On la traitera dans des groupes de « supervision de pratiques professionnelles » et on formera les « assistantes » à « gérer » l'agressivité, comme le font les femmes prostituées.

- ✓ La perversion (sadisme, chosification) est un des modes de résolution des psychoses. La psychose serait une contre-indication ? L'obsessionnalité aussi alors, car elle se caractérise par le sadisme. Sans compter les authentiques perversions. Ça fait beaucoup de monde, et une majorité d'hommes, est-ce un hasard ? Mais au nom de quoi s'y opposera-t-on puisque le sexisme dans les institutions n'inquiète personne ?
- ✓ Si le patient intéressé a connu un séjour en UMD, l'« assistante sexuelle » sera-t-elle mise au courant de ces antécédents : son consentement éclairé sera-t-il assuré ? Cela semble peu probable car l'équipe, dont l'intérêt est thérapeutique, voudra éviter l'effet de "réputation" afin que le patient (re)construise des identifications positives.
- ✓ Les patientes seront exposées au risque de subir les violences d'un « assistant sexuel ». Quel recruteur est capable de diagnostiquer un pervers ? Il n'y a pas de critères sûrs pour ce diagnostic, et les pervers sont parmi les moins repérés car ils sont manipulateurs. Plus encore, quel recruteur saura repérer le sadisme normal des hommes ? ce sexisme qui les pousse à ne pas se contenter d'un non, à ne pas désirer l'expression d'un désir mais l'expression d'une réticence, d'une peur, d'une surprise, à jouir de la faiblesse d'une femme.
- ✓ On prétend que l'« assistance » n'est pas seulement de la sexualité pour le patient, c'est aussi la sexualité de l'« assistante ». Consentir sans désirer est une sexualité acceptable pour les femmes ? Qui le proposerait à des hommes au nom de leur « libération » ? Agir sur le corps d'une personne qui n'éprouve ni excitation ni désir ni plaisir est une sexualité au sens légal pour les hommes, grâce à la prostitution. Mais pour nous, c'est une agression ou un viol.
⇒ **Aider certains patients à cristalliser leurs symptômes sur le sexisme, en créer la possibilité pour d'autres ; exposer les patientes et les soignantes à des hommes confortés dans leur droit viril de disposer des femmes ; organiser une sexualité de consommateur et de propriétaire chez les patients et une sexualité de service chez l'« assistante » ; détruire encore davantage son travail et sa sexualité en flouant son consentement ou en organisant des relations avec des patients violents... Des féministes ne peuvent participer à cela.**



Politiser le « handicap » mental, éliminer le sexisme dans la prise en charge, lutter contre le sexisme des symptômes, politiser la sexualité, éliminer les dispositifs sexistes de sexualité (prostitution, harcèlement, qui existent dans l'institution et à l'extérieur). Sans ces préalables, prétendre « libérer » la parole sur la sexualité ou libérer sexuellement les femmes d'une institution est un mensonge. Rappelons cette évidence :

La liberté ne peut advenir sur fond d'inégalité.

4- Ne pas perdre les faibles acquis féministes.

Ne pas dépolitiser les questions de travail, de sexualité et de violence.

Le débat de l'« assistance sexuelle », posé de manière individualiste et consumériste, évacue :

- ✓ le sexisme dans la société et dans les institutions.
- ✓ le néolibéralisme global (il détruit le travail et l'emploi, en premier ceux des femmes) et local (il jette les institutions dans une logique productiviste, destructrice pour le personnel et les soigné-e-s).
- ✓ la division néocoloniale du travail au plan mondial. Les secteurs du « care » et de la servilité sexuelle utilisent une majorité de femmes exclues de la nationalité et du marché du travail en raison de leur origine.
- ✓ le pouvoir médical.

- On ne peut pas abstraire l'enjeu de l'« assistance sexuelle » de **faits centraux** :
- ❖ **L'ampleur des violences sexuelles commises contre les femmes**, qui vont de l'orgasme simulé au viol condamné. L'« assistance » va renforcer le sentiment qu'ont les hommes d'avoir droit à accéder sexuellement à une femme non désirante. Elle va corroborer le mensonge sexiste que les femmes couchent pour de l'argent. Cela mène automatiquement à une régression dans la lutte contre le viol : cette pratique, comme la prostitution, établit la vérité coutumière voire juridique que l'argent efface l'agression ou le viol.
 - ❖ **L'expansion (industrielle) des violences contre les femmes et des fillettes à des fins de prostitution et de pornographie**. La plupart de ces violences sont légales (actes sexuels non désirés imposés, humiliation, mépris, haine, sadisme), les autres sont d'une telle ampleur qu'elle infiltre notre quotidien. Le sexisme extrême de la prostitution tire vers le bas la sexualité de toutes les femmes : les hommes nous montent les unes contre les autres pour culpabiliser les unes, insulter les autres, et finalement récolter l'obéissance de toutes. Il tire aussi vers le bas les conditions de travail de toutes les femmes : l'idée (et l'expérience pour beaucoup d'hommes) que les femmes peuvent faire métier de se céder au plus offrant renforce leur arrogance vis à vis des femmes qui leur sont subordonnées.
 - ❖ **La ségrégation sexiste de l'emploi et du travail** (MARUANI, 2000): plafond de verre, cantonnement dans certains secteurs, dans les bas salaires, le temps partiel imposé et le surchômage, le sous-emploi ; exploitation domestique, qui comprend le travail ménager, le care fourni auprès des enfants, des hommes et des personnes âgées, et l'assistantat fourni au mari (secrétaire ou comptable du garagiste ou médecin, aide familiale de l'agriculteur).
 - ❖ **Le durcissement actuel de toutes les oppressions sous l'impulsion du néolibéralisme** :
 - du patriarcat : * Renforcement de la division socio-sexuée du travail, aux plans international et local * Expansion sans précédent des industries du sexisme, prostitution & pornographie qui détruisent les conditions de vie et d'emploi de toutes les femmes, et qui provoquent une régression juridique et idéologique du combat contre le continuum de viol dans lequel s'inscrit la sexualité pour les femmes.
 - du capitalisme, où les femmes servent de variable d'ajustement. Les institutions de contrôle (prison, psychiatrie, etc.) essuient une vague de « grand renfermement ».
 - du néocolonialisme, où la division du travail et la corvéabilité sexuelle reposent sur une majorité de femmes issues de minorités et de pays paupérisés.

Comme tout mouvement social, le féminisme a démontré que l'idéologie usait de techniques pour épuiser les opprimé-e-s dans des « débats » caduques : dépolitiser les enjeux, morceler la vision de l'espace social, isoler les mots des mots (*assistance n'est pas prostitution, prostitution n'est pas traite des femmes, traite des femmes n'est pas sexisme*) et les mots des choses (de la vie concrète des femmes, de leur sexualité et des violences quotidiennes).

De plus, la lutte féministe a ciblé **deux piliers du sexisme** :

travail et sexualité.

Sur ces deux champs de bataille, « l'assistance sexuelle » constitue **une régression**.

→ **L'un des acquis majeurs dans la lutte des femmes a été de ne plus être corvéables sexuellement dans le cadre de l'emploi**, rappelle le Mouvement du NID. La précarité et le cantonnement dans certains emplois (aide à la personne, ménage, soins) sont des facteurs de vulnérabilité aux violences sexistes. « *Quelle infirmière, quelle aide à domicile pourra encore refuser les attouchements voire pire si la société légitime le "service sexuel" au nom de la détresse?* ».

➤ **"L'assistance sexuelle" constitue une escalade dans la corvéabilité des femmes : service domestique, service soignant, et maintenant service sexuel**. Elle ouvrira une brèche dans le droit du travail.

→ **Un autre combat a été de faire reconnaître les liens existant entre l'immense vol dont sont victimes les femmes** (exclusion des ressources ou de l'emploi, de la propriété,


exploitation sans limites) **et les violences sexuelles**. Paola TABET (2001) a révélé ainsi ce mécanisme central du patriarcat : une « grande arnaque ». Un cercle vicieux où les femmes, appauvries par des mécanismes globaux, se dépossèdent encore plus, poussées à céder leur sexualité pour survivre. S'établit alors un « échange economico-sexuel » où elles cèdent aux hommes leur utilisation sexuelle pour récupérer un peu de ce qu'ils leur volent. Cet échange les aliène encore plus à la caste dominante : la boucle de l'arnaque est bouclée.

➤ **« L'assistance sexuelle » est un service sexuel, fourni surtout par des femmes aux hommes. Loin d'être une nouvelle sexualité ou un nouveau service à la personne, elle n'est qu'un rouage de la "grande arnaque".**

➔ **L'un des projets du féminisme est de politiser radicalement les violences sexuelles. Or les pro-assistance sont essentialistes : ils-elles postulent que :** * l'excitation est en soi signe de plaisir, jamais d'angoisse ; * quand elle émerge, elle doit être suivie d'actes sexuels techniques, afin que mécaniquement la tension retombe ; * l'orgasme est en soi positif car il construit l'individu, consolide l'estime de soi et rassemble l'image corporelle ; * les sensations sexuelles ne sont pas relationnelles, mais plutôt un réflexe du corps. Ils-elles naturalisent donc la « sexualité » des hommes : elle serait en soi techniciste et chosifiante, sur le modèle de la prostitution et de la pornographie. Celle des femmes serait naturellement en retrait et à risques (car leur sexe serait « intérieur »). **Ces poncifs sont pré-féministes.**

➔ **Pour politiser les violences sexuelles, il faut refuser d'admettre que serait sexuel ce que les hommes disent sexuel : harcèlement, prostitution, viol, agression, pornographie. Pour cela, il faut sortir la sexualité et les catégories de sexe de Dame Nature et Sœur Différence.** Monique WITTIG (1978) a défini l'hétérosexualité comme un système d'aliénation des femmes. Selon Andrea DWORKIN (1987) la relation sexuelle est construite par l'idéologie sexiste comme une « invasion » du corps des femmes. Dans un contexte global d'inégalités où la sexualité sert de métaphore à la défaite des femmes, la « pénétration » est l'équivalent politique d'une colonisation (ce pourquoi ce mot a tant de synonymes insultants et humiliants pour les femmes). Paola TABET (1998 ; 2001) a montré que loin d'être naturelle, la sexualité des femmes était prise en main par les politiques patriarcales : reproduction forcée, stérilisation, viol correctifs, viols initiatiques, viol conjugal sont des violences extraordinaires et quotidiennes. Il y a aussi cette autre violence : la sexualité de service. Elle peut prendre les formes les plus banales (orgasme simulé) ou les plus brutales (prostitution), et est couvert au plan légal par la notion de consentement. Sheila JEFFREYS (1997) souligne combien le climat social de misogynie et de persécution mène les femmes à érotiser leur peur. Elle suggère de trouver d'autres mots pour qualifier cette excitation liée à la peur et à la haine de soi. De fait, l'orgasme vécu dans l'inégalité dissocie les femmes. Croire que la sexualité construit naturellement le moi et l'image corporelle de « tous », c'est oublier que, dans un patriarcat, elle est une arme contre les femmes.

➤ Nous avons échoué à faire admettre que la vulnérabilité des femmes est organisée socialement et peut être éliminée. **Loin de cette urgence féministe, les pro-assistance occultent ou naturalisent le pouvoir à tous les niveaux : dans l'espace social, dans l'institution, dans la sexualité. Ce négationnisme, typique des industriels du sexisme, sabote notre lutte contre les violences sexuelles, des plus banales aux plus criminelles.**

 **Il est urgent d'éradiquer la servilité des femmes : en finir avec tout ce qui nous appauvrit, nous blesse et nous pousse à consentir à ce qui nous détruit.**

**La servilité n'exprime pas notre sexualité ou notre liberté
mais notre subordination.**

Politiser la situation de handicap & la demande de sexualité.

- ➔ La sexualité n'est pas un phénomène naturel, un « influx de vie » dans le corps comme on peut l'entendre dans le film de JM Carré. La demande sexuelle ne découle pas mécaniquement de stimulations physiques, elle est déterminée entre autres par la nocivité des rapports de pouvoir qui provoque angoisse, symptômes, agressivité. Au lieu de l'encourager, il faut faire baisser la demande de « sexualité » qui répond en miroir à la pression des industries sexistes : pornographie en amont, prostitution en parallèle et « assistance sexuelle » en aval. Alimenter chez les hommes leur sexisme augmente de facto leur « demande sexuelle » car la sexualité pour eux est une manière de régner sur les femmes. Lutter contre le sexisme dans l'institution fera baisser cette fausse demande et laissera émerger de vraies demandes, en particulier des plus réprimées, les femmes.
- ➔ La situation de handicap n'est pas non plus un phénomène de corps, uniquement lié à des incapacités individuelles. Le handicap est organisé socialement & la souffrance est produite pour part par les violences institutionnelles (en premier lieu le sexisme et la pression productiviste sur le personnel).

Que faire ? propositions :

- Ne plus répondre ni par la pornographie, ni par la prostitution, ni par une autre forme d'asservissement sexuel des femmes.
- mettre en place des « clubs thérapeutiques » sur le modèle de la psychothérapie institutionnelle.
- ouvrir les murs : créer de plus en plus d'annexes de l'institution (appartements, local de réunion, bibliothèque de l'institution, etc.) dans les villes et villages alentours + multiplier les échanges avec l'extérieur (théâtre, expositions, « coups de main » de l'extérieur vers l'intérieur et réciproquement, etc.)
- sortir du ghetto au plan local et national : aménager les voies d'accès, les transports, les lieux ouverts au public, les lieux de travail, les lieux de socialisation (resto, théâtre, boîtes)... La liste est longue, et il serait plus utile d'écouter aussi les propositions des femmes en situation de handicap pour que la sortie du ghetto ne suive pas les prérogatives sexistes des hommes.

BIBLIO

- DELPHY Christine, *L'ennemi principal 1. L'économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles Questions Féministes », 2002 (1998).
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal 2. Penser le genre*, Paris, Syllepse, coll. « Nouvelles Questions Féministes » 2001.
- DELPHY, Christine. « Penser le genre : quels problèmes ». In Hurtig Marie-Claude et al., *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS, 1991, pp. 89-101.
- DELPHY Christine, « Race, caste et genre en France », 2004.
- En ligne : <http://www.lmsi.net/spip.php?article368>
- DELPHY Christine, « Par où attaquer le "partage inégal" du "travail ménager" ? », *Nouvelles Questions Féministes*, 22, 3, 2003, pp 47-71.
- DELPHY Christine, *Classer, dominer, qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique, 2008
- DUSH, Sabine : *Le trafic d'êtres humains*. Paris: Presses Universitaires de France, 2002
- DWORKIN Andrea, *Pouvoir et violence sexiste*, Montréal, Sisyphe, 2007.
- DWORKIN Andrea, *Pornography : men possessing women*, Boston, Plume, 1991 (1981).
- DWORKIN Andrea, *Intercourse*, 1987.
- DWORKIN, Andrea, *Our Blood: Prophecies and Discourses on Sexual Politics* (1976)
- DWORKIN, Andrea, *Woman Hating: A Radical Look at Sexuality* (Dutton, 1974)
- DWORKIN, Andrea, *Letters from a War Zone: Writings* (1988)
- DWORKIN, Andrea, *Right-Wing Women: The Politics of Domesticated Females* (1983)

- DWORKIN, Andrea, *Life and Death: Unapologetic Writings on the Continuing War Against Women* (1997)
- EVE SEMAT, *Femmes au travail, violences vécues*, (Association Santé et Médecine du travail) Paris, La Découverte & Syros, coll. La Mutualité Française, 2000.
- FALQUET Jules, *De gré ou de force, les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute, 2008.
- FARLEY, Melissa, (2006) "Prostitution, Trafficking, and Cultural Amnesia: What We Must Not Know in Order To Keep the Business of Sexual Exploitation Running Smoothly". *Yale Journal of Law and Feminism* 18:109-144
- FARLEY, Melissa. (2004) Prostitution is Sexual Violence. *Psychiatric Times* October 2004 Special Edition. Pages 7-10.
- FARLEY, Melissa.(2004) « Bad for the Body, Bad for the Heart » Prostitution Harms Women Even If Legalized or Decriminalized. *Violence Against Women*10: 1087-1125.
- FARR, Kathryn : *Sex trafficking The global market in women and children*. New York: Worth, 2005
- GUILLAUMIN Colette, *Sexe Race et Pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Côté femme, coll. « Recherche », 1992.
- JEFFREYS Sheila, *Anticlimax: a feminist perspective on the sexual revolution*, 1991.
- JEFFREYS Sheila, *Beauty and misogyny Harmful Cultural Practices in the West*, East Sussex, Psychology Press, 2005.
- JEFFREYS Sheila, *The Industrial Vagina. The Political Economy of the Global Sex Trade*, 2009.
- JEFFREYS Sheila, *The spinster and her enemies : feminism and sexuality, 1880-1930*. Spinifex Press, 1997
- JEFFREYS Sheila, *The lesbian heresy : a feminist perspective on the lesbian sexual revolution*, 1993
- LEGARDINIER Claudine, *Les trafics du sexe, femmes et enfants marchandises*, Les essentiels Milan, 2002.
- LEGARDINIER Claudine, BOUAMAMA Saïd, *Les clients de la prostitution, l'enquête*, Paris, Presses de la Renaissance, 2006.
- LEVY Ariel, *Les nouvelles salopes, les femmes et la culture porno*, Sciences humaines, Tournon, 2007.
- MACKINNON Catharine, *Le féminisme Irréductible, discours sur la vie et sur la loi*, Des femmes, 2005 (1987).
- MACKINNON Catharine, « Féminisme, marxisme et postmodernisme », dans *Les rapports sociaux de sexe*, Actuel Marx, 30, 2001, pp. 131-152.
- MORBOIS, Catherine, CASALIS, Marie-France: *L'aide aux victimes de viol*, 2002
- MARUANI Margaret, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte, Repères 2003 (2000).
- MATHIEU Nicole Claude, *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, EHESS, coll. Cahiers de l'Homme, 24, 1985a.
- MATHIEU Nicole Claude, *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté femme, coll. « Recherche » 1991.
- MILEWSKI Françoise, (dir), *Les inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de précarité*, Rapport à la ministre chargée de la Parité, La Documentation Française, 2005.
- <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000445/index.shtml>
- MILLETT, Kate, *Sexual Politics* (la politique du mâle), 2009. 1ère édition anglais : 1969
- MILLER, Alice : *L'enfant sous terre*, 1986
- NGUYEN, Swan : *Comment aider une victime de viol ou d'inceste*, 2011.
- NGALIKPIMA, Matiada : *L'esclavage sexuel: un défi à l'Europe*. Paris: Éditions de Paris et Fondation Scelles, 2005.
- OURY, Jean : *Psychiatrie et psychothérapie institutionnelle*, 2001
- PLAZA, Monique, « Nos dommages et leurs intérêts », Paris, *Questions Féministes*, 3, mars 1978.
- POULIN Richard, *Sexualisation précoce et pornographie*, Paris, La Dispute, Le genre du monde, 2009.
- POULIN Richard, *La violence pornographique, industrie du fantasme et réalités*, Cabédita, 1993.
- POULIN Richard, *La mondialisation des industries du sexe, prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*, Paris, Imago, 2005.
- ROMITO, Patricia. *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*, 2006. Syllepse : collection Nouvelles Questions Féministes.
- RUSSELL, Diana, *The Politics of Rape: The Victim's Perspective*, 1975
- SIRONI, Françoise : *Bourreaux et victimes, psychologie de la torture*, Ed. Odile Jacob,1999.
- TABET, Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 1998.
- TABET, Paola, « La grande Arnaque, l'expropriation de la sexualité des femmes », dans *Les rapports sociaux de sexe*, Actuel Marx, 30, 2001, pp. 131-152.
- TABET, Paola, *La grande arnaque, sexualité des femmes et échange economico-sexuel*, Paris, L' Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme » 2004.

L'« assistance sexuelle » pour les personnes en situation de handicap : NON au hold-up patriarcal !

Annie Ferrand

WITTIG, Monique. « On ne naît pas femme », in *La pensée Straight*, 1978.

Références internet

Concernant la Prostitution

Une source d'articles très importante :

<http://sisyphe.org/spip.php?rubrique12>

<http://sisyphe.org/spip.php?rubrique73>

un site de documentation & recherche sur prostitution :

<http://www.prostitutionresearch.com/c-prostitution-research.html>

BOUAMAMA Saïd, « Le processus du devenir client de la prostitution, l'enquête », Paris, 2004. En ligne : <http://www.mouvementdunid.org/IMG/pdf/HommeEnQuestion.pdf>

BOUAMAMA Saïd, « Les clients en question, enquête d'opinion publique », Paris, 2004. En ligne : <http://www.mouvementdunid.org/IMG/pdf/ClientQuestionOpPublique.pdf>

Concernant la prostitution & la pornographie dans leur lien avec les rôles sexués et sexuels :

DWORKIN Andrea « La pornographie et le désespoir », 1978

<http://sisyphe.org/spip.php?article2615>

DWORKIN Andrea, articles et extraits de livres

<http://www.nostatusquo.com/ACLU/dworkin/OnlineLibrary.html>

DWORKIN Andrea, conférences audio, <http://www.andreadworkin.com/audio/>

DWORKIN Andrea, « Lap Dancing », 2002.

En ligne : <http://www.nostatusquo.com/ACLU/dworkin/lapdancing.html>

FERRAND, Annie « La libération sexuelle est une guerre économique de colonisation », 2010 :

<http://gss.revues.org/index1402.html>

HUGHES, Donna "Men Create the Demand; Women Are the Supply" :

<http://www.uri.edu/artsci/wms/hughes/demand.htm>

d'autres publications de Donna HUGHES

<http://www.uri.edu/artsci/wms/hughes/pubtrfrep.htm>

JEFFREYS Sheila, « L'érotisation de la violence et de la subordination, quelques éléments d'histoire », entretien avec Claudie LESSELIER, 1986, En ligne : <http://sisyphe.org/spip.php?article1063>

JEFFREYS Sheila, « How Orgasm Politics Has Hijacked the Women's Movement », 1991. En ligne :

<http://www.nostatusquo.com/ACLU/Porn/orgasmpol.html>

JEFFREYS Sheila, « The legalization of prostitution: a failed social experiment », 2004. En ligne :

<http://sisyphe.org/spip.php?article697>

POULIN Richard, « Quinze thèses sur le capitalisme et le système prostitutionnel mondial », Paris, 2001. En ligne : <http://sisyphe.org/spip.php?article1938>

POULIN, Richard, « 50 ans après la naissance de Playboy », 2007 :

http://sisyphe.org/article.php3?id_article=801

POULIN, Richard, contribution à l'ouvrage collectif : « L'agression sexuelle : coopérer au-delà des frontières », Cifas 2005 : « Mondialisation des industries du sexe, crime

organisé et prostitution : Eléments d'une sociologie de la production "prostitutionnelle" » :

http://www.cifas.ca/PDF_livreCifas/02-MondialisationPP_27-46.pdf

RUSSELL, Diana, présentation de ses livres

<http://www.dianarussell.com/Pages/books.html>

RUSSELL, Diana *Dangerous Relationships: Pornography, Misogyny and Rape*, 1998

version augmentée du livre, accessible en entier ici :

<http://nopornnorthampton.org/2007/01/25/free-book-download-diana-russell-against-pornography-explicit.aspx>

articles en ligne de Diana RUSSELL :

<http://www.dianarussell.com/Pages/articles.html>

SALMONA, Muriel :

Site Mémoire Traumatique et victimologie : <http://memoiretraumatique.org/>

SCHRAGE Laurie, « Feminist perspectives on sex markets », 2004 :

En ligne : <http://plato.stanford.edu/entries/feminist-sex-markets>

TRINQUART, Judith, La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle, un obstacle majeur à l'accès aux soins, 2002. <http://ecvf.online.fr/IMG/pdf/Trinquart.pdf.pdf>